

2<sup>e</sup> étage

N°: 05/08/60/1247

Société distributrice:

Compteur: n° 16 512 350  
I 027 644,5 II



**O.C.B.**

Organisme de contrôle a.s.b.l.

**PROCES-VERBAL DE L'EXAMEN D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE  
D'UN RACCORDEMENT DEFINITIF RESIDENTIEL.**

Nature de l'examen: mise en service et visite de contrôle (RGIE art. 270-271).

Type de locaux : appartement (2<sup>e</sup> étage).

Lieu d'examen : 127 Rue de l'Eglise à 1150 Woluwe-St.-Pierre.

Propriété de : Mr. De Wit, 127 Rue de l'Eglise à 1150 Woluwe-St.-Pierre.

Installateur : sa GM Electric, 154 Rue de Mons à 1480 Tubize.

TVA : BE 0.476.941.674.

Date d'inspection : 29.08.2005.

Inspecteur : Jurgen Moens.

**DESCRIPTION ET CONTROLE DE L'ELECTRODE DE TERRE,  
DES CIRCUITS ET DES PROTECTIONS**

Tension de service: 1 x 230 V.

Liaison compteur-tableau: VVB 2 x 10 mm<sup>2</sup> (existant).

Réseau souterrain.

Electrode de terre: 2 piquet + VOB 16 mm<sup>2</sup>.

Résistance de dispersion: 22 Ω.

Résistance d'isolement général: 5 MΩ.

Nombre de tableaux: 2.

Nombre de circuits: 11.

Dénomination: voir schéma unifilaire.

Interrupteur différentiel: 2p. 63 A 300 mA (type A).

2p. 40 A 30 mA (type A) (circuits A à K).

Protection max: 2 x 63 A.

Protection principale: 2 x 63 A.

**NOTES:**

Néant.

**INFRACTIONS:**

Néant.

**CONCLUSION:**

L'installation est conforme au RGIE et peut être mise en service.

L'interrupteur différentiel est scellé avec un plomb avec l'insigne **OCB**.

Les schémas ont été signés pour approbation.

L'inspection prévue par l'art. 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le 29.08.2005, ainsi qu'avant la mise en service d'une modification ou extension importante réalisée avant cette date.

Pour le directeur,  
l'inspecteur.

MOENS Jurgen  
Inspecteur OCB  
Tél/Fax 02/269 07 07  
GSM 0475/45 23 82